Nations Unies S/PV.6501



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6501e séance

Mardi 22 mars 2011, à 10 h 15
New York

Président :	M. Li Baodong	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Laher
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	Mme Čolaković
	Brésil	Mme Viotti
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Messone
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

11-27289 (F)





La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 39 du Règlement provisoire du Conseil, j'invite M. Oscar Fernandez-Taranco, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Je donne maintenant la parole à M. Fernandez-Taranco.

M. Fernandez-Taranco (*parle en anglais*) : Depuis la séance d'information du mois dernier (voir S/PV.6488), l'on a constaté une recrudescence des incidents violents et des tensions sur le terrain, tandis que les efforts visant à relancer les négociations israélo-palestiniennes n'ont pas produit de résultats visibles. Nous ne devons pas permettre que le récent regain de violence nuise davantage à la possibilité de parvenir à un accord sur les questions relatives au statut final ou sape les avancées enregistrées jusqu'ici vers l'édification de l'État. Des faits marquants continuent de se produire dans l'ensemble de la région, ce qui souligne davantage combien il importe de redoubler d'efforts pour sortir de l'impasse, sachant que les progrès accomplis en faveur de la paix et la satisfaction des aspirations légitimes du peuple palestinien quant à la création d'un État constitueraient un important facteur de stabilisation au Moyen-Orient.

Pendant la période à l'examen, le Quatuor a poursuivi ses efforts pour faire en sorte que les parties reprennent des négociations directes. Comme convenu à Munich le 5 février, les envoyés du Quatuor ont rencontré séparément les négociateurs israéliens et palestiniens, et examinent sérieusement les vues des parties sur les moyens permettant la reprise des négociations sur toutes les questions essentielles, notamment les frontières et la sécurité. Les envoyés du Quatuor maintiendront leurs contacts avec les deux camps, et le Quatuor envisage de se réunir au niveau des responsables en avril. L'on espère que cette réunion pourra contribuer à la reprise des négociations, ce à quoi s'emploie activement l'ONU.

Le 11 mars, un meurtre atroce a été commis dans la colonie de peuplement d'Itamar, en Cisjordanie occupée, où 5 membres, dont 3 enfants, d'une famille israélienne de 7 personnes ont été tués. Le Secrétaire général et le Quatuor ont condamné sans équivoque ces assassinats, exprimé leurs condoléances, demandé à ce que les auteurs soient traduits en justice et appelé à la retenue. Le Quatuor a déclaré que les attaques contre les civils sont totalement inacceptables quelles que soient les circonstances. Le Président Abbas a condamné ces meurtres et a proposé d'aider les forces de sécurité palestiniennes à traduire en justice les auteurs de ces actes. Nous espérons que des mesures fermes seront prises contre l'incitation aux actes de violence et leur glorification.

Les forces israéliennes ont été déployées dans plusieurs zones de la Cisjordanie dans le but d'arrêter les auteurs de ces assassinats et d'empêcher les colons israéliens d'attaquer les Palestiniens et leurs biens en représailles à ces meurtres. Malgré ces efforts, durant les trois jours qui ont suivi les meurtres, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a enregistré 8 incidents ayant fait des blessés palestiniens, et 23 ayant causé des dégâts matériels dans toute la Cisjordanie suite aux actes de violence commis par les colons. De même, les forces de sécurité israéliennes ont rouvert le point de contrôle de Hawwara près de Naplouse, lequel avait été supprimé le 11 février.

Dans l'ensemble, le nombre d'actes de violence commis par les colons a considérablement augmenté au cours de la période considérée; 60 incidents ont ainsi causé des dégâts matériels, alors que 24 Palestiniens ont été blessés par des colons dans 18 incidents survenus en Cisjordanie. Au cours de l'un de ces incidents, lundi, un Palestinien a été poignardé par des colons près d'Hébron. Au cours d'un autre incident survenu hier, deux Palestiniens ont été blessés par balle par des colons. Nous rappelons que le Gouvernement israélien doit respecter son obligation de protéger la population palestinienne en Cisjordanie occupée.

Invoquant des préoccupations liées à la sécurité, les forces de sécurité israéliennes ont mené 320 opérations de recherche en Cisjordanie. Elles ont blessé 111 Palestiniens et arrêté 217. Environ la moitié des personnes blessées l'ont été dans le quartier de Silwan, à Jérusalem-Est, au cours des affrontements qui ont opposé des riverains à la police israélienne dans le cadre des manifestations d'opposition aux activités de colonisation dans le quartier.

Nous sommes également préoccupés par la recrudescence de la violence et des tensions à Gaza et

alentour au cours de la période considérée. 12 missiles, dont 1 missile Grad, et 55 mortiers ont été tirés sans discernement vers des zones civiles israéliennes, dont environ 50 obus de mortier, dans le cadre d'une escalade alarmante dans la nuit du 19 au 20 mars. Nous condamnons ces attaques, qui constituent une violation de la résolution 1860 (2009) et qui doivent cesser immédiatement. Il y a eu plus de 20 frappes aériennes et 15 incursions; elles ont fait 3 morts et 28 blessés parmi la population civile palestinienne, mais également 2 morts et 5 blessés parmi les militants. Toutes les parties doivent faire preuve de retenue et respecter le droit international humanitaire.

Le 15 mars, les forces israéliennes ont intercepté le navire *Victoria* à 200 milles marins de la côte israélienne. Le navire transportait quelque 25 tonnes d'armes et de munitions. Les autorités israéliennes estiment que les armes étaient destinées à des groupes de militants à Gaza. Si cette destination était confirmée, cela constituerait une violation de la résolution 1860 (2009), qui vise à prévenir le trafic illicite d'armes et de munitions.

Nous sommes profondément préoccupés par la décision prise le 12 mars par le Gouvernement israélien d'approuver la construction d'environ 400 logements en Cisjordanie en réaction au meurtre odieux commis à Itamar. Le 1er mars, la municipalité de Jérusalem a délivré un permis pour la construction de 14 appartements destinés à des colons israéliens dans le quartier de Ras al-Amud, à Jérusalem-Est. Ces actes de provocation ne servent qu'à exacerber les tensions. Je tiens une nouvelle fois à exprimer la position de l'ONU, à savoir que toute activité de peuplement israélienne dans le territoire occupé est illégale au regard du droit international et porte préjudice aux efforts déployés en vue de reprendre les négociations et de parvenir à la solution des deux États.

Les autorités israéliennes ont démoli 59 structures palestiniennes en Cisjordanie au cours de la période considérée. En conséquence, 119 personnes ont dû être déplacées. Israël, en tant que Puissance occupante, a l'interdiction de détruire des biens appartenant à des personnes ou des communautés, à moins que cela ne soit rendu indispensable par nécessité militaire.

Le 7 mars, le Gouvernement israélien a annoncé son intention de démolir, d'ici à la fin de 2011, tous les avant-postes illégaux de Cisjordanie construits sur des terres palestiniennes appartenant à des particuliers. Nous nous félicitons de cette annonce. Cependant, nous notons qu'elle ne règle pas le problème des plus de 100 autres postes avancés qui se trouvent en Cisjordanie et qui ont été construits non seulement au mépris du droit international, mais également en violation des règlementations mêmes du Gouvernement israélien. Le 28 février, les autorités israéliennes ont démoli un certain nombre de structures à un poste situé dans le nord de la Cisjordanie, ce qui a provoqué des affrontements violents avec les colons et a mené à 17 arrestations. Suite à ces affrontements, des colons militants ont attaqué un village palestinien avoisinant; ils ont attaqué une maison à l'explosif, blessé deux enfants et causé des dégâts matériels. Le Premier Ministre Nétanyahou a condamné leurs actes.

Nous soulignons qu'il importe de continuer à promouvoir les actions israéliennes visant à garantir davantage de progrès sur le terrain pour appuyer les efforts d'édification de l'État palestinien. Les mesures convenues entre le Premier Ministre Nétanyahou et le Représentant du Quatuor, M. Blair, ont commencé à être appliquées dans certains domaines. Par exemple, le 3 mars, le Ministère israélien des communications a accordé le reste de la bande passante à la société de téléphonie mobile Wataniya. De telles mesures de facilitation sont essentielles pour continuer à développer le secteur privé palestinien, qui est le moteur de la croissance économique durable.

Toutefois, les efforts d'édification de l'État déployés par l'Autorité palestinienne seront compromis si le processus politique ne vient pas à bout de l'impasse dans laquelle se trouvent actuellement les négociations. Ils seront d'autant plus compromis si les tensions et la violence sur le terrain se poursuivent. Ils continuent par ailleurs d'être entravés dans la zone C et à Jérusalem-Est par les mesures israéliennes visant à entraver la circulation et l'accès, à empêcher la fourniture de services de base et à saper le développement des ressources.

Le Comité spécial de liaison s'apprêtant à se réunir le 13 avril, je tiens à souligner qu'il importe que les donateurs continuent d'apporter leur appui pour couvrir les dépenses budgétaires récurrentes de l'Autorité palestinienne. À ce jour, les contributions sont largement inférieures aux sommes nécessaires.

Le Secrétaire général a noté avec un grand intérêt la volonté du Président Abbas de se rendre à Gaza en vue de remédier à la division palestinienne. Il a également abordé la question de l'importance que revêt

l'unité palestinienne avec le Ministre égyptien des affaires étrangères au Caire et a pris acte de la volonté de l'Égypte de mettre à nouveau l'accent sur cette importante question. Il importe que les dirigeants répondent à l'aspiration claire de la population à l'unité. Nous saluons les efforts conséquents déployés par toutes les factions en vue de promouvoir l'unité palestinienne, et nous continuons d'espérer que des progrès réels seront accomplis dans le cadre de l'Autorité palestinienne et des engagements de l'Organisation de libération de la Palestine.

Le 15 mars, des manifestations rassemblant plusieurs milliers de personnes ont eu lieu dans la plupart des grandes villes de Cisjordanie. Le même jour, des manifestations beaucoup plus importantes ont eu lieu à Gaza, où le nombre de participants a été estimé à 100 000. Les manifestants ont demandé qu'il soit mis fin à l'occupation israélienne et à la division palestinienne. C'est avec préoccupation que j'informe les membres du Conseil que les forces de sécurité du Hamas s'en sont prises aux manifestants à Gaza, faisant apparemment sept blessés palestiniens. Le lendemain, elles ont réprimé un rassemblement étudiant, faisant des dizaines de blessés parmi ces étudiants. D'autre part, le 15 mars, les forces de sécurité du Hamas ont attaqué des membres de la presse locale; le 19 mars, elles ont pris d'assaut les bureaux de Reuters, de CNN et de NHK, attaqué des journalistes, confisqué des cassettes et détruit du matériel. Nous condamnons ces attaques et plaidons pour le plein respect de la liberté de la presse à Gaza comme ailleurs.

Malgré ces difficultés, les préparatifs des élections municipales sont en cours. Le Comité électoral central palestinien a organisé l'inscription sur les listes électorales en Cisjordanie du 9 au 15 mars. Il n'a pu ouvrir ses bureaux à Gaza après avoir essuyé un refus du Hamas. Le 8 mars, le Président Abbas a confirmé que les élections locales prévues le 9 juillet auraient lieu à la date prévue. Cependant, il a réaffirmé qu'il n'y aurait pas d'élections présidentielle et législatives à moins qu'elles ne se déroulent simultanément en Cisjordanie et à Gaza.

La situation de la population civile à Gaza demeure une préoccupation. Au cours de la période considérée, 882 camions en moyenne par semaine sont entrés dans la bande, contre 566 en juin 2010 avant l'annonce de la révision de la politique israélienne. Toutefois, les importations actuelles ne représentent qu'environ le tiers de la moyenne hebdomadaire enregistrée en juin 2007, avant le blocus.

Des projets gérés par l'ONU d'une valeur totale de 155,5 millions de dollars ont été approuvés à ce jour par le Gouvernement israélien. Il importe à présent de veiller à l'exécution en temps voulu de ces projets et à un flux constant d'approbations. Le mouvement récent de 23 650 tonnes d'agrégat du point de passage de Soufa est une mesure dont il faut se féliciter. Toutefois, il faut améliorer de manière fondamentale la procédure d'entrée de matériaux par les points de passage israéliens afin que l'ONU puisse poursuivre ses activités et, surtout, pour que le secteur privé puisse se relever, ce qui est d'une importance critique pour la relance de l'économie à Gaza. Selon nos estimations, la quantité de matériaux de construction qui transitent aujourd'hui par les tunnels est bien plus importante que ce qui traverse les points de passage israéliens pour des projets internationaux qui ont été approuvés.

Je suis au regret de devoir rapporter que le sergent Gilad Shalit est toujours détenu par le Hamas depuis près de cinq ans et ce, sans qu'il ait accès aux organismes humanitaires. Nous lançons un nouvel appel pour qu'il soit libéré sans délai et ait accès à des secours humanitaires. Nous sommes préoccupés par la détention continue de plusieurs milliers de Palestiniens en Israël, et demandons que leurs droits soient respectés.

Pour ce qui est des aspects régionaux du processus de paix, il n'y a eu aucun progrès au niveau des efforts déployés pour promouvoir les négociations de paix israélo-syriennes. Les activités de peuplement dans le Golan syrien occupé se sont également poursuivies. Nous encourageons les parties à poursuivre le règlement du conflit dans le cadre de l'Initiative de paix arabe.

Au Liban, M. Mikati, auquel le Président Sleiman a confié le 25 janvier la responsabilité de former un nouveau gouvernement, a poursuivi ses consultations avec l'ensemble de partis politiques dans un climat accru de polarisation politique. Le 27 février, la coalition du 14 mars a annoncé qu'elle ne participerait pas au futur gouvernement. M. Mikati a beaucoup insisté sur la formation d'un gouvernement non partisan. Le Secrétaire général exprime à nouveau l'espoir que le nouveau gouvernement répondra aux aspirations de tous les Libanais et il l'appelle à respecter les obligations internationales du Liban.

Le 13 mars, la coalition du 14 mars a tenu un grand rassemblement politique pour commémorer le sixième anniversaire de sa création. Les orateurs ont tous exprimé un ferme appui en faveur du Tribunal spécial pour le Liban et dénoncé l'existence continue d'armes non soumises au contrôle de l'État et leur utilisation à des fins politiques sur la scène nationale.

Je suis préoccupé par la multiplication des attaques verbales et même des actes de violence au Liban contre des membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à la suite de la mort d'un jeune garçon dans le camp de Ein el-Hilweh le 8 mars. Je demande aux factions palestiniennes de désamorcer la situation. L'UNRWA continue de chercher à assurer de meilleurs services aux Palestiniens. J'appelle la communauté internationale à intensifier son appui à l'UNRWA afin de répondre de toute urgence à ses besoins de financement.

Dans l'ensemble, la situation dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban est demeurée calme et stable. Les violations aériennes israéliennes ont continué en grand nombre, en violation de la résolution 1701 (2006). Le Coordonnateur spécial du Secrétaire général pour le Liban et le Département des opérations de maintien de la paix en discuteront plus en détail lors de la présentation sur la mise en œuvre de la résolution qu'ils feront au Conseil le 29 mars.

Je voudrais, pour terminer, réitérer qu'il est urgent de faire sortir de l'impasse où elles se trouvent actuellement les négociations israélo-palestiniennes. Les progrès importants qui ont été réalisés, notamment dans le programme d'édification de l'État de l'Autorité palestinienne, seront menacés si l'impasse qui existe au niveau du processus politique n'est pas résolue. La communauté internationale et le Quatuor doivent désormais faire un effort décisif pour que les parties reprennent les négociations sur les questions relatives au statut final dans l'optique de la mise en œuvre de la solution des deux États. Nous engageons instamment les parties à faire preuve de détermination et à relever le défi que constitue l'instauration d'une paix historique.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Fernandez-Taranco de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.